

## MOULINSART CHANGE DE NOM

---



Suite au décès d'Hergé le 3 mars 1983, une nouvelle organisation se met progressivement en place à l'initiative de Fanny Rodwell pour assurer la suite et la pérennisation de l'œuvre et la préservation des droits liés à celle-ci.

En décembre 1986 est créée la société B.I.L., chargée de l'exploitation des droits d'auteurs et de la commercialisation des produits dérivés.

En 1990, B.I.L. change d'appellation et devient Moulinsart tout en conservant le même objet.

C'est au tour de la société Moulinsart de changer de nom et d'être rebaptisée **Tintinimaginatio** s.a. Elle garde cependant le même objet social à savoir l'exploitation des droits dérivés de l'œuvre d'Hergé.

Ce changement de nom intervient pour deux grandes raisons :

**PREMIÈREMENT**, nous voulions ramener le mot Tintin dans l'appellation de l'activité d'exploitation, de gestion, de commercialisation, car c'est un nom iconique qui a l'immense avantage d'être beaucoup plus reconnu au niveau international.

**DEUXIÈMEMENT**, ce nouveau nom traduit les perspectives nouvelles d'ouverture vers le monde virtuel, le monde imaginaire, l'imagination.

On y retrouve à la fois les idées d'image et d'imaginaire, qui sont deux des principaux fondements de l'univers d'Hergé.

Ce nouveau nom marque bien le souhait de continuer à faire vivre cet univers de toutes les manières imaginables.